



OFFICIAL

IBU IL IL IETIN

OFFICIEL

CHAMBRE DE  
COMMERCE  
BELGE  
AU CANADA

BELGIAN  
CHAMBER OF  
COMMERCE  
IN CANADA

---

---

## CHAMBRE DE COMMERCE BELGE AU CANADA

Incorporée sous la charte fédérale No 99051.  
Sous le Haut Patronage de sa Majesté, le Roi des Belges  
Chambre 606, Castle Building  
1410, rue Stanley  
Montréal.

---

## BELGIAN CHAMBER OF COMMERCE IN CANADA

Incorporated under federal charter No. 99051.  
Under the High Patronage of His Majesty, the King of the Belgians  
Room 606, Castle Building  
1410, Stanley Street,  
Montreal.

*Président d'Honneur :* M. le Baron Silvercruys, Ministre de Belgique au Canada.

*Vice-Président d'Honneur :* M. Maurice Heyne, Consul de Belgique à Montréal.

*Membres d'Honneur à vie :* M. Hubert Biermans, Bruxelles.

M. le Baron Louis Empain.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### EXECUTIVE COMMITTEE

*Président :* M. Henry Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

*Vice-Président :* M. René Lambert, Délégué de l'Union des Verreries Belges.

M. Georges Halet, Licencié en Sciences Commerciales.

*Secrétaire :* M. Jean Derenne, Directeur de la Société Commerciale Belgo-Canadienne.  
*Secretary :*

*Trésorier :* M. Charles Greban, de St-Germain, Secrétaire de la Société Commerciale  
*Treasurer :* Belgo-Canadienne.

*Membres :* M. Alfred Dupré, Importateur.

*Members :* M. René Haesen, Directeur-Gérant de la Compagnie Belgo-Canadienne  
de Crédit.

M. Jules Hone, Correspondant officiel au Canada des Chemins de Fer Belges.

M. Léon J. Mouton, Comptable.

---

---

# LES RELATIONS BELGO-CANADIENNES

**Discours prononcé par le Baron Silvercruys, Ministre de Belgique au Canada, au déjeuner offert par la Chambre de Commerce Belge.**

*Grâce à l'aimable collaboration de Monsieur E. F. Daemen, Directeur du journal "La Revue de Shawinigan Falls" à Shawinigan, qui a bien voulu nous communiquer son compte-rendu sténographié, il nous est possible de donner à nos lecteurs le texte complet du discours prononcé par le Baron Silvercruys au cours du déjeuner offert en son honneur par la Chambre de Commerce Belge au Canada le 22 janvier, 1937.*

Monsieur le Président,

Mes chers compatriotes et amis,

C'est avec une très vive satisfaction que j'appris il y a quelques semaines, qu'il entrait dans les intentions du Gouvernement du Roi de me charger d'une mission nouvelle auprès de ce grand Dominion.

Le Canada ne m'était peut-être pas tout à fait étranger. Dans la carrière diplomatique on acquiert parfois un ensemble de connaissances un peu hâtives, un peu superficielles, — ce que je pourrais appeler une "ignorance encyclopédique" des choses. Ayant passé plusieurs années à Washington, j'avais eu l'occasion de connaître ce pays, qui est grand parce qu'il est honnête, parce que le peuple qui l'habite est un peuple courageux, fidèle à ses engagements, dans le domaine de la vie et dans celui des affaires. Je savais aussi que c'était un pays de possibilités illimitées, et j'avais gardé le souvenir d'un vaste territoire, couvert de neige sous le vent boréal, tout doré à l'époque de la moisson. Enfin, je savais qu'il y avait à Montréal une colonie importante de Belges et d'anciens Belges, composée d'éléments actifs — tous profondément attachés aux choses du Canada, qui, pour certains d'entre vous, est devenu une seconde patrie, tous profondément attachés aussi à la Belgique, la mère-patrie.

En me trouvant aujourd'hui parmi vous, tout heureux de ce premier contact que je sens plus étroit encore que je ne l'avais espéré, je tiens à vous remercier de l'occasion que vous m'avez donnée de mieux vous connaître.

Je suis envoyé au Canada comme le premier représentant diplomatique de notre pays. Mais, à cette table, ne suis-je pas un représentant de plus, parmi beaucoup d'autres, qui, à des titres

divers et depuis de nombreuses années, ont eux aussi pris l'habitude de représenter la Belgique. Dans les domaines qui vous intéressent, vous avez tous une mission élevée à remplir. A la tête de vos affaires, dans vos rapports avec les milieux canadiens, vous êtes, vous aussi, des représentants de la Belgique. Cette mission, vous la remplissez d'une façon qui fait honneur, non-seulement à vous-mêmes, mais au pays qui vous a vu naître.

Dans ce travail en commun qui s'établira entre nous, vous pourrez toujours compter sur moi. En retour, je vous demande de pouvoir compter sur vous. Ainsi, nous jetterons ensemble les bases d'une coopération qui sera féconde pour vous d'abord dans une large mesure, pour le pays ensuite.

Monsieur le Président, vous m'avez demandé de vous donner un aperçu de la situation en Belgique. Mon Dieu! cette situation, nous la vivons en quelque sorte jour par jour et vous la connaissez aussi bien que moi. Dans le domaine propre de vos affaires, vous la connaissez peut-être mieux que moi. Tout de même, quand j'ai quitté Bruxelles, il y a quelques semaines, je n'ai pu m'empêcher de ressentir un sentiment de grande fierté. Je me souvenais de la situation en Belgique, au mois de février, 1935. Nous touchions au fond de la crise. L'horizon était sombre. Mais nous avons eu l'heureuse fortune de trouver un gouvernement de coopération nationale, sous la direction d'un homme à qui vous avez tantôt rendu un juste hommage. Le programme de rénovation économique qu'il a inauguré à cette époque, après accord entre les partis, programme minutieusement et fidèlement suivi, porte aujourd'hui ses fruits. Et la machine remise en marche, grâce à un tour de volant extrêmement habile, fonctionne à la perfection.

( Suite à la page quatre )

( Suite de la page trois )

Au point de vue des affaires, nous n'avons pas à nous plaindre en Belgique. Ce qui importe c'est d'améliorer la situation, beaucoup plus que de la conserver; ceci est vrai dans le domaine économique comme dans tous les autres manifestations de la vie. Il faut donc que nos efforts s'unissent afin d'accroître encore les débouchés, de trouver à notre commerce, à notre industrie, des occasions nouvelles de se développer, de prendre une plus forte expansion. Il faut intensifier les échanges pour créer un mouvement d'affaires encore plus général et aboutir à une prospérité qui sera à l'avantage de tous.

Nous plaçant au point de vue des relations commerciales entre le Canada et la Belgique, il n'est pas sans intérêt d'étudier, de peser certains chiffres, certaines statistiques, qui nous permettront de mieux nous rendre compte, par le chemin qui a été suivi, des progrès réalisés au cours de la dernière année.

Si nous comparons l'année qui vient de se clore à l'année 1935, ou, pour être tout à fait exact, les douze mois se terminant à la fin de novembre 1935 aux douze mois correspondants de l'année 1936, nous voyons que les importations de la Belgique au Canada, qui se chiffraient à \$4,500,000. en 1935, sont montées à \$6,000,000. en 1936, soit un accroissement d'environ 30% à 32%. Par contre, pendant le même laps de temps, les importations du Canada en Belgique, qui se chiffraient en 1935 à \$9,000,000. se sont élevées en 1936 à \$21,000,000. soit une augmentation d'environ 130%.



**LE BARON SILVERCRUIJS,**  
Ministre Plénipotentiaire de Belgique  
au Canada.

(Photo "Canada")

Nous plaçant à un autre point de vue, nous constatons que sur la base la plus récente du chiffre d'affaires — c'est-à-dire l'année 1936 — la Belgique vient, parmi les pays importateurs au Canada, au cinquième rang, après les Etats-Unis, l'Empire Britannique, l'Allemagne et la France.

Prenons le revers de la médaille: nous remarquons alors qu'après l'Empire Britannique et les Etats-Unis, la Belgique est, de tous les pays du monde, le plus grand importateur de produits canadiens — c'est-à-dire que notre pays qui, somme toute, n'a pas une population sensiblement inférieure à celle du Canada, notre pays dont le territoire est infiniment plus restreint, fournit au Canada son premier débouché, après l'Empire Britannique et les Etats-Unis.

Ce premier examen de la situation permet de mesurer l'intérêt de ce problème si important des relations commerciales entre le Dominion et la Belgique.

Sans aucun doute, nous avons tous à nous féliciter de cette augmentation sensible des échanges entre la Belgique et le Canada. La Belgique est un pays qui cherche, et qui cherchera de plus en plus à faire des affaires avec de bons clients, qui sont assurés eux-mêmes de trouver chez elle des débouchés surs. Elle a toujours suivi aussi fidèlement, aussi strictement que possible, la doctrine de la liberté la plus complète dans les échanges. A cette politique, elle reste profondément attachée. Je tiens donc à exprimer l'espoir qu'à la faveur de ce mouvement d'affaires qui s'est établi entre le Dominion et la Belgique, de nouveaux pas dans la voie du resserrement des relations belgo-canadiennes aboutiront à des résultats tangibles et que nous verrons augmenter encore, dans les deux sens, un mouvement commercial déjà si fructueux et intéressant.

Au point de vue extérieur, la situation en Belgique a été clarifiée par l'orientation très nette que le Gouvernement entend donner à sa politique étrangère — orientation qui tient compte de conditions particulières et de la nécessité de sauvegarder les destinées du pays. C'est un point que nous pourrions examiner ultérieurement. A l'heure présente, on sent chez nous plus de cohésion, plus d'unité. Dans un monde qui n'est pas toujours facile, dans un monde semé d'embûches, les Belges se serrent les coudes et se tiennent debout, la tête haute.

Je voudrais, Monsieur le Président, que vous m'autorisiez à dire aux divers groupements représentés ici, combien je suis sensible à leur accueil. Je tiens à remercier M. Daemen, avec qui j'entretiens les rapports les plus cordiaux, depuis les jours déjà lointains où nous travaillions ensemble à Washington. Je remercie M. Heyne, sur qui retombe le poids du Consulat Général, et qui

( Suite à la page cinq )

me prête le concours le plus efficace dans l'accomplissement de ma mission. Je lui en sais gré ainsi qu'à ses collègues. J'espère me retrouver très souvent parmi vous afin que nous puissions, toujours avec la plus grande franchise échanger nos idées et nous dire ce que nous avons sur le coeur.

Messieurs, je fais des voeux pour le succès de vos entreprises, pour l'avenir des sociétés dont vous faites partie, et je vous convie à boire au Dominion du Canada, à l'Empire Britannique, à la grandeur et à la prospérité de la Belgique.

## DEJEUNER EN L'HONNEUR DU BARON SILVERCRUYS

Le 22 janvier, 1937 la Chambre de Commerce Belge au Canada a offert dans la grande salle du Club St-Denis un déjeuner en l'honneur du Baron Silvercruys, Ministre de Belgique au Canada. Outre la plupart des membres de la Chambre, de nombreux invités et résidents Belges de Montréal étaient présents.

Au nom de tous les assistants, Monsieur Henry Laureys, Président de la Chambre souhaite la bienvenue au Baron Silvercruys et lui dit combien tous ses compatriotes présents à cette réunion étaient heureux de recevoir parmi eux le premier représentant diplomatique de la Belgique dans le Dominion.

Le Ministre de Belgique dans son allocution témoigna de la satisfaction qu'il ressentit de se trouver à Montréal au milieu d'une colonie importante de Belges, et exprima le désir de voir s'établir une étroite et féconde collaboration entre le représentant de la mère patrie au Canada et les résidents belges dans le Dominion.

Parmi les personnes présentes se trouvaient, Monsieur Maurice Heyne, Consul de Belgique à Montréal, MM. Louis Adam, Chancelier du Consulat Général, Soudeyans, Président de l'Union Belge, Huqueb Gramme, Président des Vétérans Belges, Louis Higuët, Président d'Honneur de l'Union Belge, René Lambert, premier Vice-Président de la Chambre de Commerce, Alfred Dupré, deuxième Vice-Président, Paul Algrain, Michel Amaye, Cyrille Bowen, Jean Cornez, E. F. Daemen, Jules Dupré, Charles Everaert, Charles Greban de St-Germain, Grisar, René Haesen, Georges Halet, Désiré Henderickx, Jules Hone, René Jensen, Simon Julemont, M. Lange, Georges Lecart, Edmond Leclercq, Victor Lefèvre, L. J. Mouton, G. Noël, Pootmans, Edmond Verdy, Vandendriesche, Jacques Wauthier.

Des toasts furent portés à sa Majesté le Roi des Belges, à la Couronne et à l'Empire Britannique, au Dominion du Canada.

## FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES

### Que sera la Foire Internationale de Bruxelles en 1937?

#### BILAN DE LA FOIRE DE 1936.

Nous avons vu la Foire de Bruxelles en 1936, dans les Grands Palais du Centenaire, rénovée en son aspect, couvrant près de 50,000 mètres carrés, réunissant 22 nations, réalisant un chiffre d'affaires supérieur à l'indice précédent.

#### AGRANDISSEMENTS EN 1937.

Nous la verrons, du mercredi 7 au mercredi 21 avril 1937, dans les mêmes Palais, agrandis de quelques milliers de mètres carrés en prévision des demandes d'emplacement très nombreuses parvenues spontanément, dès avant l'envoi de nos bulletins d'adhésion.

Avec ces agrandissements iront de pair l'extension et le perfectionnement des installations destinées à créer l'ambiance propice à la vente.

A cet effet, il y aura dans chaque Palais, groupés en un ensemble répondant aux besoins des

( Suite à la page six )

**IROQUOIS**

**IROQUOIS FUEL  
IMPORTERS, LTD**

IMPORTATEURS REELLEMENT INDEPENDANTS D'ANTHRACITE BELGE

**Edifice Dominion Square**

MONTREAL, Qué.

BELAIR 1011\*

( Suite de la page cinq )

transactions commerciales : un buffet, un parloir, un vestiaire, un bureau officiel de renseignements, un bureau de correspondance, des services dactylographiques, postal, télégraphique et téléphonique. Le restaurant du Palais Central comprendra un millier de couverts, répartis en plusieurs classes et, à l'étage, une salle pour déjeuners et dîners collectifs (Associations, congrès, journées corporatives, etc.). A côté et derrière les Grand Palais sont en voie d'aménagement de vastes garages, avec stations-services, qui seront réservés gratuitement aux exposants.

#### RAYONNEMENT CROISSANT DE LA FOIRE.

Mais la Foire de 1937 marquera pour ses participants un progrès nouveau au point de vue de l'efficacité de l'institution elle-même.

Celle-ci se valorise surtout par son rayonnement croissant.

Et ce rayonnement augmente d'une part, en fonction de la variété des produits exposés comme du nombre de firmes présentes, d'autre part grâce à l'affluence des visiteurs et à la qualité des acheteurs.

Les commandes se décident plus sûrement à l'occasion de la visite en foire et les chances de placer immédiatement des ordres importants sont multipliées, lorsqu'on a eu sous les yeux un

choix étendu d'articles et que pour chaque article on a pu comparer les conditions de plusieurs producteurs.

#### PROGRÈS EN 1937 DANS LA CLASSIFICATION, LE GROUPEMENT, LA VARIÉTÉ DES ARTICLES ET DES FIRMES.

A cet égard, nos efforts portent spécialement pour la Foire de 1937 sur la classification de plus en plus rationnelle des produits, leur groupement en ensembles homogènes et attrayants, la participation suffisamment représentative de firmes pour chaque produit.

La Direction de la Foire est aidée dans cette tâche importante par les avis, conseils et suggestions des membres des Sections de Recrutement, créées au sein des Comités de Groupe.

D'autre part, la conclusion des transactions sera favorisée non seulement par les services généraux installés dans chaque Palais, mais encore par les services économiques que l'on trouvera à portée de main : l'Office Commercial de l'Etat fonctionnera dans le Palais Central, des offices spécialisés seront organisés dans certains groupes, les Bureaux Officiels de Renseignements faciliteront la documentation sur les firmes exposantes.

#### UN LEVIER PUISSANT D'ANIMATION DES AFFAIRES.

Ainsi, la Foire de Bruxelles remplit complètement son rôle de levier puissant de l'animation des affaires.

D'année en année, elle devient un marché international plus étendu et plus influent.

#### UNE CLIENTÈLE FORMIDABLE.

Elle procure aux exposants belges, comme à ceux des autres pays, une formidable clientèle nationale et étrangère intéressante, tant au point de vue de la réclame que pour la vente en gros et en demi-gros à la consommation belge et le placement d'ordres dans le monde entier.

#### UNE PROPAGANDE SOUTENUE.

Cette clientèle est attirée et développée par une propagande recourant aux méthodes les plus variées et constamment en éveil pour mettre à profit toutes les possibilités.

En 1937 seront organisés de nombreux congrès s'adressant aux catégories professionnelles les plus susceptibles d'acheter dans les différents groupes de produits exposés. Les congressistes bénéficieront, comme les visiteurs étrangers, de

( Suite à la page huit )

Téléphones :

PL. 9427-28

## SOCIÉTÉ COMMERCIALE BELGO-CANADIENNE

- Importation de produits manufacturés belges.
- Exportation de produits canadiens.
- Agent de l'Union Chimique Belge.

417 rue St-Pierre  
Montréal.

# SITUATION ÉCONOMIQUE AU CANADA

## PAR RENÉ HAESSEN

La conjoncture économique se présente certes au début de 1937, sous un aspect favorable. Depuis trois ans les diagrammes représentant la vie économique canadienne, nous ont indiqué une reprise progressive des affaires qui ont tendance actuellement, dans certaines branches, à atteindre le niveau de 1929, année record.

La production du blé en 1936 accuse une augmentation en valeur de trente millions de dollars, bien qu'en quantité elle ait été de 44,000,000 de boisseaux inférieure à celle de 1935.

L'assainissement de ce marché a bénéficié des mauvaises récoltes dans les régions de grande production de l'Amérique du Sud, dûes à la sécheresse qui y a sévi pendant trois années successives.

La production agricole en générale de 1936, comparée à celle de 1935, accuse une augmentation en valeur de 17%. Cette hausse est due à une hausse des prix unitaires et non à une augmentation en quantité.

L'industrie minière, et tout spécialement l'industrie de l'or accuse de notables progrès. La valeur totale de la production minière est en augmentation de 15.4%.

Le volume de la production de l'industrie du papier journal a atteint en 1936, un chiffre record. Les prix toutefois sont restés ceux de la crise.

La production de la fonte accuse une augmentation de 15.3% et celle de l'acier de 22%, les prix restant stationnaires.

La production hydro-électrique enregistre un gain de 9.4%.

L'industrie du bâtiment n'accuse qu'une amélioration de 1.4% mais il est à remarquer que cette progression s'est réalisée malgré une diminution en 1936, très notable, des travaux du gouvernement. Les progrès réalisés sont donc dûs aux entreprises d'initiative privée. D'autre part, comme il est indéniable que la crise a empêché la construction annuelle de logements, en chiffres suffisants pour répondre à l'accroissement de la population, la reprise actuelle des affaires permet de prédire des perspectives optimistes pour le bâtiment.

L'augmentation du commerce extérieur s'est chiffrée par 250,000,000 de dollars dont 70,000,000 à l'entrée et 180,000,000 à la sortie.

La courbe des prix de gros poursuit son évolution favorable aussi il est à noter qu'entre autre le pouvoir d'achat de la classe agricole si fort atteinte, se rétablit.

La bourse a manifesté au cours de 1936, une activité réconfortante, la hausse des cours étant justifiée en général par l'amélioration de la situation économique.

L'indice des 87 valeurs les plus traitées a accusé, durant 1936, une hausse de 27%.

\$256,500,000. de dividendes ont été distribués en 1936, marquant ainsi une progression de 14%.

De tous ces indices de reprise faut-il prétendre que la prospérité nous guette, que la crise est terminée ?

Ne nous berçons pas de vaines illusions, trop de points noirs sont encore à l'horizon !

Certes l'amélioration est manifeste, un certain optimisme est même recommandable mais une prudence incessante dans la conduite des affaires est indispensable car nous ne jouissons pas encore de la tranquillité des véritables périodes de prospérité.

Nous ne pouvons perdre de vue les menaces de guerre, les grèves aux Etats-Unis et en France, le réarmement général et tout spécialement pour le Canada l'état peu satisfaisant des finances publiques, le problème du chômage, la sur-capitalisation de certaines sociétés.

Les deux grands réseaux canadiens ont-ils pu augmenter leurs bénéfices nets en 1936? Bien peu. Le problème du blé est-il définitivement résolu? Loin de là; le Canada est toujours à la merci d'une bonne récolte universelle et tout spécialement sud-américaine.

Réjouissons-nous de la reprise indéniable mais ne chantons pas encore victoire, la bataille est loin d'être gagnée.

Quoiqu'il en soit, les faits positifs de l'évolution économique, canadienne et mondiale, permettent d'envisager avec une confiance prudente l'avenir du Canada.

# Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES  
en gros

5632, ave. du Parc

MONTREAL

CA. 5731\*

## Membres adhérents de la Chambre de Commerce Belge au Canada.

### A MONTREAL :

- Mr. E. Abbott, Atlantic Brokerage Co., Courtiers en douane, 353 St. Nicholas, Montréal.  
 Librairie Beauchemin, 430 rue St-Gabriel, Montréal.  
 Crown Diamond Paint, Fabricants de couleurs, 41 Bates Road, Montréal.  
 M. de Fonville Ethier, Directeur Gérant de la Iroquois Fuel Import Co., Importateurs de Charbon Belge, 1010 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.  
 M. Albert A. Gardiner, Canadian National Railways, Ass. General Passenger, Traffic Manager, Montréal.  
 M. Adrien Plamondon, Ingénieur Civil, 1074 Beaver Hall Hill, Montréal.  
 C. E. Racine & Cie Ltée, Courtiers en douane, 300, St-Sacrement, Montréal.  
 M. Georges Rousseau, de la Maison Letang Hardware Co., Quincaillerie en gros, 37 rue St-Paul est, Montréal.  
 M. Charles St-Pierre, Gérant Général de la Banque Canadienne Nationale, Montréal.  
 M. Taggart T. Smyth, Gérant Général de la Banque d'Epargne, de la Cité et du District de Montréal.  
 Société commerciale Belgo-Canadienne, Importateurs de produits Belges, 417 rue St-Pierre, Montréal.

### EN BELGIQUE :

- M. A. Cranz, 66 rue Montagne aux Herbes Potagères, Bruxelles, Editeur de Musique.  
 Desclée de Brouwer & Cie., Quai au Bois, 10, Bruges, Belgique. Impressions de Luxe et ordinaire — Reliure, etc.  
 Etablissements Defraeye, Deerlyk, Belgique, Tissus de coton, soie et lin.  
 Ateliers Duesberg Bosson, 27 rue Lejeune, Verviers, Belgique. Matériel pour usines textiles.  
 O. Englebert & Cie., 311 rue des Vennes, Liège, Belgique. Pneus et articles de caoutchouc.  
 Office National des Charbons, 66 rue Royale, Bruxelles, Belgique. Exportation de Charbon.  
 Ougrée (Société Commerciale de), Ougrée, Belgique. Tous produits Métallurgiques.  
 S. A. Phenix Works, Flémalle-Haute, Belgique. Toles Galvanisées.  
 Maison Henri Proost & Co., Turnhout, Belgique. Livres d'art, livres de prière, etc.

( Suite de la page six )

multiples avantages et facilités et notamment d'une réduction de 35% sur les chemins de fer belges.

### LA FOIRE EST PLUS NÉCESSAIRE QUE JAMAIS.

Nous disions, au début de 1936 :

“En raison d'obstacles trop nombreux, les foires doivent contribuer par une organisation adéquate à nouer des affaires.

“Plus que jamais, les industriels, distributeurs et négociants, doivent se concerter, se rencontrer sur des marchés facilement accessibles où ils puissent confronter les résultats pour se procurer, à des prix avantageux, les produits dont ils ont besoin comme acheteurs et pour les conformer aux desiderata de la demande s'ils sont vendeurs.”

Ces considérations s'imposent à nous aujourd'hui comme hier.

### POSSIBILITÉS NOUVELLES EN 1937.

L'alignement monétaire franco-britannique, les perspectives de suppression de contingentes et d'amélioration dans les règlements internationaux ouvrent aux participants de la Foire de Bruxelles, en avril 1937, des possibilités nouvelles.

S'ils veulent en tirer parti, qu'ils ne tardent pas à décider leur adhésion.

En matière commerciale comme en d'autres, les absents ont tort !

CH. FONCK,

*Directeur Général de la Foire Internationale de Bruxelles.*

## SEMAINE BELGO CANADIENNE

Une Semaine Belgo Canadienne, organisée par l'Association Belgique-Canada, sous le haut patronage de Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, et avec la collaboration de certains Ministères belges, de notre Chambre de Commerce, de la Ligue Maritime Belge, aura lieu du 23 au 29 mai prochain.

Cette manifestation d'amitié de la Belgique envers le Canada, sera l'occasion d'amplifier les échanges commerciaux entre les deux nations et de mieux faire connaître, l'un à l'autre, deux peuples si bien faits pour s'entendre.

Le programme des manifestations n'est pas encore au point mais, d'ores et déjà, nous vous signalons l'arrivée à Montréal du Mercator, navire-école belge; l'inauguration d'un centre agronomique belge à Oka et d'un nouveau centre touristique: le Domaine de l'Estrel à Ste-Marguerite.

De nombreuses conférences et représentations cinématographiques seront données.

Une exposition d'art, s'étendant aux arts domestiques aura lieu dans un des grands magasins de la ville, avec la participation de nombreux artistes et industriels.

La Semaine Belgo Canadienne ne peut qu'être fort utile croyons-nous, pour développer les relations intellectuelles, économiques et commerciales entre les deux nations, la Belgique et le Canada.

Verreries de la Campine et du Pays de Liège,  
17 rue du Nord, Bruxelles, Belgique. Bouteilles de tous genres.



LA  
**BANQUE D'ÉPARGNE**  
 DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL  
 1846 - 1936

Quatre-vingt-dixième



Rapport Annuel

AUX ACTIONNAIRES.

MONTRÉAL, LE 8 FÉVRIER, 1937.

Messieurs,

Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-dixième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1936.

Les profits nets de l'année ont été de \$380,716.06, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$350,120.76, ce qui forme un ensemble de \$730,836.82. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$6,500.00 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,150.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude — et a transporté \$250,000.00 à sa Réserve, laissant un solde au crédit du compte des profits non divisés de \$194,336.82.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,

R. DANDURAND.

**BILAN GÉNÉRAL**

AU 31 DÉCEMBRE, 1936.

	<b>PASSIF</b>	
<i>Au Public:</i>		
Dépôts portant intérêt . . . . .	\$57,389,240.03	
Dépôts ne portant pas intérêt . . . . .	419,767.37	
Fonds de charité . . . . .	180,000.00	
Comptes divers . . . . .	1,136,534.77	
		\$59,125,542.17
<i>Aux Actionnaires:</i>		
Capital (souscrit \$2,000,000.00), versé . . . . .	\$ 2,000,000.00	
Fonds de Réserve . . . . .	2,750,000.00	
Solde des Profits, reporté . . . . .	194,336.82	
		4,944,336.82
		<b>\$64,069,878.99</b>
	<b>ACTIF</b>	
Espèces en caisse et dans les banques . . . . .	\$ 7,791,307.81	
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux . . . . .	29,392,585.07	
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes . . . . .	16,589,974.55	
Obligations de municipalités scolaires canadiennes . . . . .	43,507.21	
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques . . . . .	3,864,311.15	
Valeurs diverses . . . . .	200,000.00	
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement . . . . .	4,817,859.88	
Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral . . . . .	180,000.00	
		\$62,879,545.67
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales) . . . . .	\$1,170,000.00	
Autres titres . . . . .	20,333.32	
		1,190,333.32
		<b>\$64,069,878.99</b>
Pour le conseil d'administration, Le président: R. DANDURAND	Le directeur-général: T. TAGGART SMYTH	

## Demandes de Représentants

Fabricant belge de levure pure et desséchée désire trouver au Canada un représentant pour la vente de ses produits.

Usine Belge cherche agent bien introduit pour la vente de machines pour fabrication du feutre et matériel pour filature de laine.

Firme Belge recherche dans l'ouest du Canada un représentant actif pour la vente de faïencerie artistique.

Herboristerie Belge en gros accorderait sa représentation à un agent visitant déjà les maisons de droguerie et pharmacie en gros.

Fabrique de nitro-cellulose et cellulose accorderait son agence à importateur établi dans l'ouest du Canada.

Comptoir lainier Belge demande agent ayant des relations dans les centres lainiers.

Représentant demandé pour volets mécaniques.

Pour toutes informations l'on est prié de s'adresser au secrétariat de la Chambre, 1410 rue Stanley, à Montréal.

Chocolaterie Belge recherche au Canada agent bien introduit pour la vente de ses produits.

Usines de tissage (coton, soie et laine) donnerait son agence à représentant bien introduit auprès de la clientèle.

## Business Propositions

Belgian manufacturer is seeking connections in Canada for the sale of yeast.

Belgian firm would appoint agent for the sale in Canada of machinery for felt factories and spinning mills.

Belgian firm would like to get in touch with representative established in western Canada for the sale of artistic earthenware.

Important Belgian firm would give exclusive agency to agent visiting wholesale druggists for the sale of medicinal herbs.

Belgian manufacturer would give agency for sale of nitro-cellulose and celluloid to agent established in western Canada.

Belgian firm would give agency for wool to representative with good connections.

Belgian firm would give agency for the sale of shutters in Canada.

For informations, kindly write to the secretary of the Chamber, 1410 Stanley Street, in Montreal.

An important Belgian firm established in Montreal would like to get in touch with canadian manufacturers desirous of introducing their products in Belgium.

Belgian Chocolate Manufacturer would give exclusive agency for Canada to representative with good connections.

Textile works (cotton, silk and wool) would grant agency to well established agent knowing the Canadian trade.

### IMPORTATION-EXPORTATION

### COMMISSION

## ALFRED DUPRE

Importateur de Produits  
belges et français

Exportation de produits  
canadiens.

Informations sur demande.

753 AVE. WILDER, MONTREAL

Tél. CALumet 3315

Entrepôt: 696 rue William.

Adresse Télégraphique :

DUPRALF — MONTREAL  
Code BENTLEY.

# BANQUE CANADIENNE NATIONALE

**ACTIF, PLUS DE \$132,000,000**

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE  
ET DE PLACEMENT

**543 bureaux au Canada**

**65 succursales à Montréal**

**CORRESPONDANTS EN BELGIQUE**

**ANVERS :**

**BANQUE DE COMMERCE**

**BRUXELLES :**

**BANQUE DE BRUXELLES**

**CREDIT LYONNAIS**

## L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

**Affiliée à l'Université de Montréal**

Prépare aux carrières supérieures du commerce  
de l'industrie et de la finance

**Cours du jour, conduisant aux diplômes de Bachelier en  
Sciences commerciales, de Licencié en sciences commerciales  
et de Docteur en Sciences commerciales.**

L'Ecole décerne aussi la **Licence en science comptables**, ainsi  
qu'une **Licence spéciale d'enseignement**.

**Cours du soir:** a) cours régulier; b) section comptable;  
c) section scientifique.

**Cours par correspondance.**

**Bibliothèque économique — Musée Commercial et Industriel**

**Organe officiel: l'Actualité Economique**  
revue mensuelle.

**Prospectus gratuits sur demande au directeur**

**Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert**

**MONTREAL**

